

# SAP et les accès indirects : bientôt un tarif adapté à l'IoT ?

Un changement de cap ? Pas encore. Mais, déjà un changement de ton. SAP semble en effet décidé à introduire de nouvelles métriques de licensing dédiées aux objets connectés. Une inflexion qui renvoie à la pomme de discorde entre le premier éditeur mondial et ses clients : les accès dits indirects, autrement dit l'exploitation de données issues de SAP par des systèmes tiers considérés jusqu'à présent par l'éditeur comme des utilisateurs devant disposer d'une licence. Présentée lors de la convention USF, qui se tenait les 12 et 13 octobre à Nancy, une étude de satisfaction, réalisée par TNS Sofres auprès de 210 clients SAP, montre en effet que 90 % d'entre eux jugent la notion d'accès indirects pas claire. Plus globalement, 86 % du panel n'est pas satisfait des métriques de licensing de l'éditeur.

« Aucune entreprise ne se lancera sur un projet IoT avec SAP avec le risque que font peser les accès indirects », explique Claude Molly-Mitton, le président de l'USF (en photo). Et de préciser qu'il ne s'agit pas là d'un problème franco-français, le club des utilisateurs allemands ayant aussi fait des accès indirects une de ses priorités. En novembre, une réunion du Sugem, la structure qui fédère les clubs utilisateurs SAP à l'international, se penchera également sur le sujet. Pour Patrick Geai, vice-président de l'USF, le cœur du problème réside dans l'absence de définition contractuelle de ces accès indirects : « les clients de SAP y voient une épée de Damoclès ».

## Des métriques spécifiques pour l'IoT

Marc Genevois, le directeur général de SAP, coupe court à toute idée de définition contractuelle de ces accès : « pas plus aujourd'hui que demain. Car les modèles évoluent tellement vite qu'il est très difficile d'encadrer le phénomène contractuellement ». Mais, au-delà de ce désaccord de fond, la position de SAP évolue bien. Lentement. D'abord l'éditeur parle aujourd'hui d'accès étendus, et non plus d'accès indirects (un terme qu'il récusait purement et simplement voici encore un an). Un glissement sémantique qui ouvre la porte à de nouvelles métriques. « Nous traiterons ce sujet en continuant à faire évoluer notre liste des prix, avec des métriques différentes en particulier par les objets connectés », dit Marc Genevois.

Pour le dirigeant d'ailleurs, « le degré de crispation sur le sujet » serait supérieur à la réalité des problèmes rencontrés sur le terrain. « Récemment, nous avons systématiquement en face de nous un avocat. Or les discussions entre avocats n'aboutissent que rarement à un accord satisfaisant les deux parties, plaide Marc Genevois. Quand on repart du besoin, on arrive généralement à trouver des solutions avec nos clients. Nous n'avons jamais perdu un contrat à cause de cette question des accès étendus. » Le directeur général de la filiale de SAP reconnaît toutefois que des problèmes peuvent se poser sur les contrats existant, signés voici des années parfois. Car ces documents intègrent une définition de l'usage des logiciels SAP... qui ne correspond évidemment plus à la réalité du terrain.

## « *L'audit ne fait pas gagner des parts de marché* »

Ce sont ces décalages que viennent sanctionner les audits de licences réalisés par l'éditeur. Début juillet 2016, l'USF dénonçait le durcissement de ces derniers, avec des redressements se chiffrant parfois en dizaines de millions d'euros. Or, l'association des utilisateurs rappelle que la très large majorité de ces redressements réclamés par l'éditeur est liée à la question des accès indirects. Lors d'une conférence de presse le 13 octobre, dans le cadre de la convention USF, Marc Genevois a toutefois indiqué que, depuis le début de l'année, les revenus provenant des audits ne sont plus comptabilisés dans la performance commerciale des salariés de la filiale. « *L'audit ne fait pas gagner des parts de marché* », dit-il.

Interrogé sur le poids de l'audit dans le chiffre d'affaires de SAP France, Marc Genevois a indiqué qu'il se situait « *dans le bas de la fourchette* » située entre 10 et 30 %. Soit tout de même entre 85 et 170 millions d'euros à l'année (sur la base des résultats de 2015) !

Les signes de décrispation qu'envoie SAP sont à rapprocher de sa volonté de prendre des parts de marché sur l'IoT, un segment où sa position clef sur les processus d'entreprise devrait en faire un interlocuteur naturel des DSI. Tout récemment, l'éditeur de Walldorf (Allemagne) a décidé d'investir 2 milliards d'euros sur le sujet au cours des 5 ans qui viennent.

### **A lire aussi :**

[Audit de licences SAP : des redressements en dizaines de M€, selon l'USF](#)

[Audits et accès indirects : explication de texte entre SAP et ses utilisateurs](#)